



Véhicule en panne 1 mois après l'achat

Par **totoche37_old**, le **06/07/2007** à **16:54**

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule dans l'entreprise où je travaille il y a un mois, la pompe de la direction assistée est endommagée à cause d'un manque d'huile. Un problème d'étanchéité a été signalé sur le pv du contrôle technique, mais ni le garage ni le vendeur a fait quelque chose pour éviter la panne, et je me retrouve avec 1000€ de frais un mois après avoir acheté ce véhicule.

Je n'ai que mes yeux pour pleurer ou y a-t-il un recours possible, à qui la faute ?

Cordialement.

Par **Jurigaby**, le **08/07/2007** à **00:16**

Bonjour.

Si le problème était clairement indiqué sur le Certificat de CT, vous ne pouvez absolument rien faire.

En revanche, si il s'agit de deux problèmes distincts, alors vous pouvez agir sur le fondement de la garantie des vices cachés.

Par **totoche37_old**, le **08/07/2007** à **11:51**

Bonjour, merci de m'avoir répondu, je m'adresse à qui pour le fond de garanti?